



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité



E-lettre n°3 - novembre 2025

Au sommaire de cette 4ème e-lettre de la stratégie régionale de planification écologique

- Retour sur la 3ème COP annuelle du 19 décembre dernier
- Les actualités de la transition écologique en Auvergne-Rhône-Alpes
- Agir concrètement d'ici 2030
- S'outiller pour réussir !

Consultez [notre rubrique dédiée sur le site internet de la préfecture de région](#)

Défis Climat 2030

S'adapter ici et maintenant

Retour sur la 3ème COP annuelle en Auvergne-Rhône-Alpes

organisée le 19 décembre dernier à Lyon.

Réunis au Palais de la Bourse à Lyon à l'occasion de la COP régionale, **près de 500 personnes ont participé à la 3ème COP annuelle** le 19 décembre dernier.

Élus, techniciens des collectivités, associations et acteurs socio-économiques ont partagé un premier bilan de la feuille de route régionale de la planification écologique en Auvergne-Rhône-Alpes, un an après son lancement.



Lors de cette matinée, **des présentations inspirantes** ont été proposées par plusieurs parties prenantes engagées pour faire vivre la feuille de route régionale :

- le président de Terre d'Énergie en Auvergne-Rhône-Alpes a fait un point d'étape sur le déploiement des ENR et notamment l'injection du premier Tw de Gaz Vert produit en région,
- le Gouverneur militaire de Lyon a présenté la feuille de route des armées en région en matière de transition écologique,
- le représentant du groupe SéchÉ Environnement a présenté les travaux en cours sur les enjeux de décarbonation...

Territoire particulièrement diversifié, montagneux et fortement dépendant de ses ressources naturelles, la région Auvergne-Rhône-Alpes est particulièrement exposée aux effets du changement climatique. Les politiques d'adaptation, indispensables pour préserver l'habitabilité et l'attractivité de notre région, sont contextualisées en fonction des spécificités des territoires.

Le professeur et co-auteur du 6ème rapport du GIEC François Gemenne est intervenu pour rappeler **l'urgence à agir**. Une table ronde sur l'adaptation, réunissant des collectivités, des entreprises, des associations et des représentants agricoles a permis d'évoquer **les principales priorités régionales retenues** dans la feuille de route : les bâtiments et les espaces urbains, les risques, l'eau, l'économie (de montagne notamment), l'agriculture, les infrastructures, la santé...

Enfin, le Secrétaire Général à la Planification Ecologique Augustin Augier est intervenu en conclusion pour rappeler **les engagements de l'État, financiers notamment**, et sur **les enjeux d'accélération des prochains mois pour tenir les objectifs** tant en matière d'atténuation, de préservation que d'adaptation.

[Découvrez le replay vidéo de cette 3ème COP](#)

Les actualités

... de la transition écologique en Auvergne-Rhône-Alpes

COP Adaptation

Venez prendre connaissance des priorités régionales et des premiers livrables départementaux

- **En 2025, 30 réunions de COP ont été organisées** à l'échelle régionale et celle des 12 départements, dans le cadre du déploiement du volet adaptation au changement climatique.

A l'issue de ces travaux, **15 défis et 45 actions ont été proposés à l'échelle régionale** pour compléter la feuille de route régionale en matière d'adaptation. Dans les départements, une centaine de priorités ont été définies et traduites en plusieurs dizaines d'actions concrètes.

La feuille de route régionale se traduit déjà par **des actions concrètes d'adaptation** au changement climatique :

- **Pour les entreprises**, les partenaires de la COP encouragent l'élaboration de plans de sobriété hydrique afin d'anticiper les risques liés au manque d'eau et de limiter les impacts économiques.
- **Dans les bâtiments et les espaces publics**, face au risque accru de retrait-gonflement des argiles touchant 710 000 logements en Auvergne-Rhône-Alpes, l'opération « Initiative Sécheresse » vise à renforcer la prévention et la protection des constructions.
- **En matière de santé**, une cartographie régionale des points d'eau accessibles lors des épisodes de fortes chaleurs sera co-construite pour améliorer l'accès aux lieux de rafraîchissement et les conditions sanitaires.
- **Dans le domaine des transports et des infrastructures**, les gestionnaires de réseaux sont mobilisés pour élaborer des plans d'action d'ici 2030 afin d'anticiper les effets du changement climatique.
- **Enfin, en agriculture et en forêt**, face à l'extension du risque incendie à l'ensemble des départements, les Plans départementaux de protection des forêts contre les incendies seront généralisés ou actualisés d'ici 2030.



Plusieurs livrables sont d'ores et déjà consultables sur le site internet de la préfecture de région :

- [Le volet Adaptation au changement climatique de la feuille de route régionale](#)
- Et pour l'exemple [le cahier thématique sur le volet Bâtiment](#) ainsi que [le cahier départemental de l'Ain](#).

Tous les documents, et notamment les autres cahiers départementaux, seront publiés d'ici fin mars 2026.

Accédez aux ressources COP :
actualités et livrables

et les compétences aux besoins de la transition écologique


Un enjeu majeur pour faire atterrir la feuille de route !

Depuis fin 2024, les partenaires de la COP en Auvergne-Rhône-Alpes se sont réunis pour élaborer une **méthodologie opérationnelle visant à identifier les actions en faveur de l'emploi et des compétences dans le secteur du bâtiment**. Ce dernier est le deuxième secteur le plus émetteur de CO2 à l'échelle régionale après le secteur industriel.

Les actions co-construites dans le cadre du groupe de travail régional ont vocation à être **réplicables aux autres filières. Dès le premier semestre 2026**.

Les actions couvrent l'ensemble des besoins de l'amont vers aval :

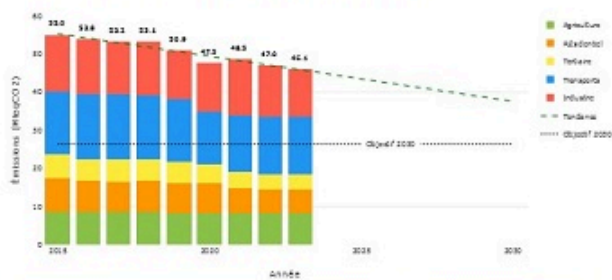
- En amont : sur le volet formation, **création d'un module obligatoire pour toutes les formations en bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes** sur les enjeux de la transition écologique (et énergétique) pour tous les salariés et élèves en formation ;
- En fil rouge, la **production d'une cartographie des compétences additionnelles** à proposer aux modules de formation déjà existants en bâtiment dans le cadre de la transition écologique (ce travail est conduit avec France Compétences) ;
- En aval : **accompagnement des territoires pour croiser offres et demandes** pour des filières du bâtiment avec l'observatoire de l'emploi 4.0 déployé à partir de la rentrée par France travail.

 Pour aller plus loin, découvrez la vidéo de présentation du chantier Emplois, Formations et Compétences présentée lors de la COP annuelle du 19 décembre :



Suivez en temps réel les avancées de la transition écologique en Auvergne-Rhône-Alpes !

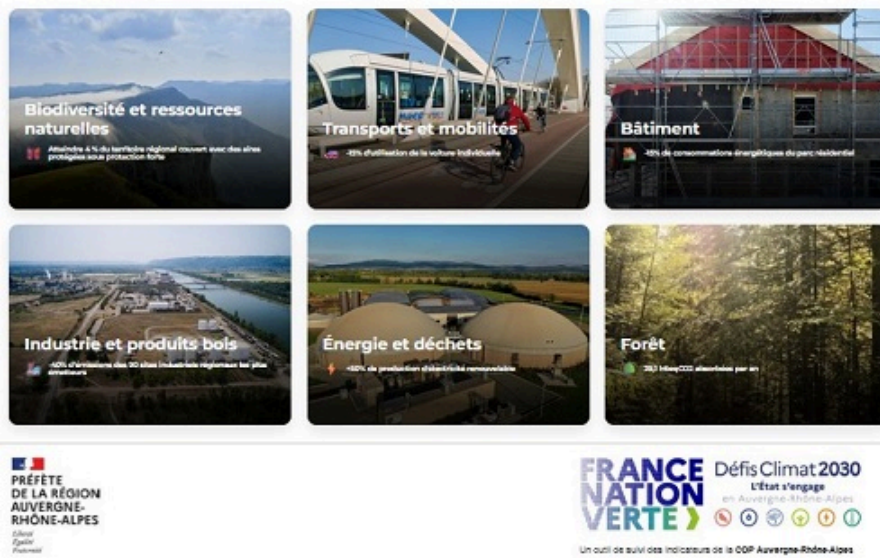
Émissions totales de gaz à effet de serre de 2015 à 2030



Comprendre les données

Ce graphique illustre l'évolution des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la région entre 2015 et 2023. La ligne rouge montre les émissions de GES, tandis que la ligne verte en pointillés représente la tendance actuelle jusqu'à 2030. La ligne noire en pointillés indique l'objectif cible d'émissions d'ici 2030, fixé à 26,4 MtCO₂e par an.

La tendance est donnée à titre indicatif et ne constitue pas une prévision.
Source des données: CREDES, Observatoire régional climat et énergie Auvergne-Rhône-Alpes



À moins de 1500 jours du 1er janvier 2030, le pilotage de la feuille de route doit pouvoir s'appuyer sur des **indicateurs précis et robustes** dans le temps.

Une plateforme est accessible en ligne avec **de nouveaux indicateurs actualisés fin 2025** pour les volets atténuation et préservation des ressources.

Ces données seront prochainement disponibles à des mailles départementales et intercommunales pour aider les territoires à construire leur trajectoire de transition écologique !

Accédez aux indicateurs de suivi de la COP

Explorez les données et engagez-vous !

Exposition "sobriété foncière"



L'exposition sur la Sobriété foncière "Des solutions sur mesure pour s'adapter à la rareté des ressources et bien vivre dans nos territoires" interroge les enjeux contemporains de la sobriété foncière à travers des recherches et des réalisations concrètes.

Elle sera visible à l'École d'architecture (85 Rue du Docteur Bousquet 63 000 Clermont-Ferrand) du 19 janvier au 16 février 2026 en visite libre du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Le vernissage se tiendra le mardi 27 janvier 2026 à partir de 16h00 à l'École d'architecture de Clermont-Ferrand, en présence du directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand et du directeur régional délégué de l'environnement de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes.

Accédez au programme
détaillé d'animation
et aux liens d'inscription

L'exposition sera ensuite visible au CAUE du Rhône (6 bis, quai Saint-Vincent 69283 Lyon cedex 01) du 23 février au 27 mars 2026.

N'hésitez pas à relayer ces informations à vos contacts.

Place à l'action !

Zoom sur des projets inspirants en Auvergne-Rhône-Alpes



Industrie

Les résultats des premières vagues de l'appel à projets Innov'eau ont été révélés.

Ce dispositif, doté d'une enveloppe de 90 millions d'euros au niveau national, vise à soutenir le développement d'un portefeuille d'innovations sur l'ensemble de la chaîne de valeur (gestion de la ressource, économie d'usage, qualité de l'eau etc.). Nous comptons 8 lauréats en Auvergne-Rhône-Alpes qui totalisent 8,6 M€ d'aide pour 13,5 M€ d'investissements totaux.

Zoom sur le Projet Eco-Direct'Analyses : une avancée majeure pour le laboratoire CARSO-LSEHL et un nouveau pas vers des analyses plus responsables. Avec l'aide de l'Etat, l'entreprise va transformer ses méthodes pour **réduire le nombre d'analyses nécessaires**

à la détection des micropolluants, en passant de 22 méthodes classiques à seulement 6 éco-conçues.



🔍 Un enjeu environnemental crucial : La Directive Eau Potable de l'UE impose désormais une surveillance accrue des micropolluants, incitant les laboratoires à innover pour garantir une eau plus propre. Eco-Direct'Analyses répond à cet appel en optimisant nos méthodes analytiques pour un impact réduit.

Les objectifs du projet

- Simplifier et renforcer les analyses pour détecter plus de 800 molécules clés (pesticides, PFAS, résidus médicamenteux...).
- Proposer des éco-analyses performantes tout en réduisant notre empreinte environnementale.
- Maintenir la position de leader de l'entreprise en matière d'innovation écologique.

🌱 Impact et résultats attendus

- Réduction de l'empreinte environnementale : diminution du flaconnage en verre, des intrants chimiques et logistique plus légère.
- Un positionnement unique pour l'entreprise, garantissant croissance, productivité, et maintien de l'emploi dans un secteur en pleine mutation.



Collectivités

Le projet de réhabilitation de l'ancien hôpital de Boën dans la Loire primé lors de la COP#30 à Bélem au Brésil !



Inauguré à l'été 2025, la restructuration des bâtiments de l'ancien hôpital de Boën (42) constitue une double opportunité : préserver l'identité du site et sa composante matérielle en lui offrant une **seconde vie** et créer dans le même temps une **nouvelle offre de service sans artificialiser les sols**. Outre la qualité technique de cette rénovation qui intègre le risque inondation, le nouvel espace Céladon constitue un nouveau pôle d'attractivité et un nouvel espace urbain agréable et apaisé, trait d'union entre le centre de la ville et la gare ferroviaire.

En novembre dernier, lors de la COP#30 organisée à Bélem au Brésil, **le site a été lauréat parmi 194 projets issus de 26 pays**. Cette distinction, décernée par Construction21 - France, GlobalABC (ONU), ADEME et le Ministère de la Transition Écologique, récompense cette **opération jugée exemplaire pour la revitalisation des territoires et la transition écologique**.

👉 Partenaires : Ville de Boën-sur-Lignon, Loire Forez Agglomération, DEUX FLEUVES LOIRE HABITAT, EPOA, ETAT, ADEME

[Pour aller plus loin](#)



Infrastructures

En Savoie : des routes sous haute surveillance !



Le Département de la Savoie déploie une stratégie volontariste d'adaptation au changement climatique, fondée sur des moyens humains, techniques et financiers conséquents. Concrètement, **2 500 sites sensibles aux chutes de blocs et mouvements de terrain et 450 sites sensibles aux avalanches sont suivis en continu ainsi que 2200 ouvrages de protection contre les risques naturels.**

Chaque année, le département consacre plusieurs millions d'euros à la protection des infrastructures. En 2025 par exemple, près de 14 M€ ont été affectés à la protection contre les risques naturels et avalancheux. Grâce à un inventaire historique et à jour, des inspections régulières des ouvrages de protection, le département se donne les moyens de fermer une route avant un évènement et/ou de réagir au plus vite après un évènement. En lien avec le Plan Climat 2024-2030, le Département conjugue ainsi **adaptation des infrastructures, prévention des risques et prise en compte des évolutions climatiques spécifiques aux zones montagnardes.**

 **Pour aller plus loin**

**Le plan climat du
Conseil Départemental
de la Savoie**

**La contribution du Conseil
Départemental de la Savoie
dans le cadre du 3ème Plan
National d'Adaptation au
Changement Climatique**

S'outiller pour réussir



**Zoom sur l'appel à projet
Decarb-Flash en cours**



DECARB-FLASH 2025-2027 vise à financer des actions de décarbonation pour les sites industriels de PME, ainsi que les sites industriels non soumis à EU-ETS pour les grandes entreprises.

Le dispositif DECARB FLASH 2025-2027, opéré par l'ADEME, s'inscrit dans le cadre du plan France 2030, déployé par le gouvernement français, et du paquet « Ajustement à l'objectif 55 » (« Fit for 55 »), porté par la Commission européenne.

Les projets déposés doivent conduire à une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du bénéficiaire, notamment par la baisse de la consommation de combustibles, que ce soit au niveau des procédés industriels, des équipements produisant des utilités industrielles ou de l'isolation des bâtiments industriels, sur le site du projet, défini par son SIRET.

DECARB FLASH 2025-2027 vise à financer des actions déployables rapidement, portant principalement sur :

- la récupération de chaleur fatale ;
- l'efficacité énergétique ;
- la modification du mix énergétique ;
- l'isolation des bâtiments ;
- la réduction de consommation d'énergie fossile par production d'Énergie renouvelable.

L'appel à projets se base sur une liste précise d'opérations éligibles, dont le coût total cumulé doit être compris entre 100 k€ (25 k€ en Corse et Outre-mer) et 3 M€.

Pour en savoir plus et vous préparer à répondre



Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes - 2025

crédits photo : services et opérateurs de l'État

[Se désinscrire](#)